

10 jan 2020 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 10 janvier 2020

Marché public pour l'externalisation des services de réception des demandes de visa et de légalisation

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant l'externalisation des services de réception des demandes de visa et de légalisation dans différents postes diplomatiques et consulaires belges.

Il s'agit d'une concession de services pour l'externalisation des services de réception des demandes de visa et de légalisation dans les postes diplomatiques et consulaires belges de 40 pays différents, répartis en 37 lots.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la
Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin
Porte-parole
nicolas.roisin@goffin.fed.be